



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
( UAC )



ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE :

« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »  
( EDP- ECD )

MEMOIRE DE DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES  
( DEA )

Formation : Lettres Modernes

Option : Littérature Africaine

**SUJET :**

**Typologie et fonctions du titre chez  
Daté Barnabé-Akayi et Florent Couao-Zotti**

*Présenté et soutenu par l'étudiant :*  
**DETONGNON Mètondjangninou**

**Nicodème**

*Sous la direction de :*

**M. Guy Ossito MIDIOHOUAN**  
*Professeur Titulaire de Littérature  
Africaine*

- ✓ **Date et lieu de la soutenance** : EDP-ECD, le 18 décembre 2018
- ✓ **Composition du jury** :
  - Président-Rapporteur : Pr Guy Ossito MIDIOHOUAN
  - 1<sup>er</sup> Examineur : Pr Pascal Okri TOSSOU
  - 2<sup>ème</sup> Examineur : Dr Gabriel OROU-BAGOU (MA)
- ✓ **Note** : 16/20, **Mention** : Très Bien

*Année académique : 2018-2019*

**In memoriam :**

Sèdami Marie-Marielle M. DETONGNON, ma fille.

## **REMERCIEMENTS**

De tout mon cœur, je remercie mon Directeur de mémoire, le Professeur Guy Ossito MIDIOHOUAN, qui a favorablement accueilli mon projet, m'a prodigué des conseils et m'encadré tout au long de ce travail. Au-delà des mots de gratitude, je vous prie, cher Professeur, de recevoir l'expression de mon grand respect.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les Enseignants intervenant à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire : « Espaces, Cultures et Développement » de l'Université d'Abomey-Calavi, plus particulièrement à ceux de la Formation Lettres Modernes pour leur rigueur et la qualité de leurs enseignements qui forcent admiration et confiance.

J'exprime ma reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont aidé à avoir la documentation nécessaire sur le sujet. Je pense très singulièrement à mon grand-frère Jacques AMOUSSOU ; à mes amis Valentin KOUMAGNON, Anzize ADEDJOUMA, Docteur Patrick ELOUNDOU et Chris VAN ASSCHE. Je reste très sensible et redevable à leur disponibilité et désintéressement.

Ma reconnaissance va également à l'endroit de mes amis Christian José GUEDJO, Romaric ADANDEDJAN et Sylviane Elvire AHOYO pour leurs soutiens et encouragements, sans oublier les camarades étudiants avec qui j'ai suivi les cours de DEA au cours de l'année académique 2015-2016. Je garde de bons souvenirs de votre degré de sympathie et de solidarité.

# INTRODUCTION

L'œuvre littéraire est généralement constituée de deux entités que sont le cotexte<sup>1</sup> et le paratexte<sup>2</sup>. Parmi les éléments du paratexte, on relève le titre qui se distingue tout particulièrement comme la première des entrées sur l'œuvre; la principale marque inaugurale avec qui celle-ci entretient différentes sortes de relations. C'est du moins, le point de vue de Michel Butor qui note que : « tout texte littéraire peut être considéré comme formé de deux textes associés : le corps (essai, roman, drame, sonnet) et son titre, pôles entre lesquels circule une électricité de sens. »<sup>3</sup>

Au regard de sa position et de son intérêt pour la lecture, le titre de l'œuvre littéraire symbolise un passage obligé pour accéder au contenu et, dans une certaine mesure, une clef pour son interprétation car il symbolise : « non seulement cet élément du texte qu'on perçoit le premier dans un livre mais aussi un élément autoritaire, programmant la lecture. »<sup>4</sup>

Mais en dépit de cette place de privilège qu'il occupe sur l'œuvre, il est à déplorer que l'étude du titre n'est pas si bien intégrée ou prise en compte dans les analyses littéraires. Aussi paradoxale que cela puisse paraître, c'est plutôt le texte, son aspect formel et ses composantes telles que le style, le cadre spatio-

---

<sup>1</sup> Le terme "cotexte / co-texte", à ne pas confondre avec le "contexte", est employé ici pour désigner le texte livresque, c'est-à-dire le récit ou la fiction faisant l'objet de la publication de l'œuvre littéraire. Selon Léo H. Hoek à qui il est emprunté, il désigne : « l'ensemble des phrases qui suivent ou qui devraient suivre le(s) titre(s) mentionné(s) à la page de titre » tandis que le contexte est : « l'ensemble des facteurs verbaux (intertextuels) et non verbaux (situationnels) qui jouent dans le procès de communication et qui se trouvent hors du texte en question. », (Cf. Léo H. Hoek, *La marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, Paris-New-York, Mouton Editeur, 1981, p.18.)

<sup>2</sup> Le paratexte désigne tout ce qui entoure le texte qui fait l'objet d'une œuvre ou qui s'y rapporte. Selon Gérard Genette, il est composé du péri-texte et de l'épi-texte. Le péri-texte, en effet, désigne « les genres discursifs qui entourent le texte dans l'espace du même volume : le péri-texte éditorial (collections, couvertures, matérialité du livre), le nom d'auteur, les titres, le prière d'insérer, les dédicaces, les épigraphes, les préfaces, les intertitres et les notes. » alors que l'épi-texte concerne « les productions qui entourent le livre et se situent à l'extérieur du livre: l'épi-texte public (épi-texte éditorial, interviews, entretiens), l'épi-texte privé (correspondances, journaux intimes) ». (Cf. Gérard Genette, *Seuils*, cité dans Dominique Maingueneau et Charaudeau Patrick, dir., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp.418- 419

<sup>3</sup> Michel Butor, *Les mots dans la peinture*, cité dans Léo H. Hoek, *La marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, Paris-New-York, Mouton Editeur, 1981, p.121.

<sup>4</sup> Hoek, op. cit. , p. 2.

temporel, les personnages et surtout les thèmes qui retiennent plus expressément l'attention du critique qui, implicitement ou non, s'intéresse très peu au titre et, par ricochet, à sa signification, ses effets, ses fonctions voire ses relations avec le cotexte.

Dans ce contexte, l'on est tenté d'affirmer que le titre ne représente que : « une simple subsidiarité : un prédicat accessoire, un pense-bête, une sorte d'ustensile mnémotechnique plus ou moins adéquat, mais au fond, secondaire, sans impact et sans enjeu.»<sup>1</sup> Cette façon de caractériser le titre ne traduit-elle pas une méconnaissance ou un mépris de l'intérêt qu'il renferme pour l'interprétation et la signification de l'œuvre littéraire ? Ne confirme-t-elle pas les hypothèses selon lesquelles le titre n'est qu'un élément anodin, un supplément ou un simple ornement qui n'a d'importance que de servir d'escorte et de prête-nom au texte ? Sinon, en quoi le titre paraît-il important ou indispensable dans le processus créatif de l'œuvre littéraire au point d'influencer son sens et de marquer toute son existence ?

A en croire Umberto Eco, le titre a une importance dans la réception du livre en ce sens qu'il constitue pour lui : « une clé interprétative.»<sup>2</sup> C'est dire que quoique d'une apparence très brève par rapport au volume du texte qu'il a la fonction de nommer et permet d'identifier sur le paysage littéraire, le titre s'appréhende avant tout comme un signe, un discours, un texte, etc. De ce fait, il peut être le vecteur d'un projet esthétique, l'expression d'une idéologie (une prise de position ou une vision du monde) et la marque d'une publicité de l'œuvre.

Curieusement, l'étude du titre reste et demeure un pan du livre très négligé dans les approches du texte littéraire. Cet état de choses n'est spécifiquement limitatif à aucune littérature (écrite ou orale), ni à aucune

---

<sup>1</sup>Pierre-Marc de Biasi, « Fonctions et genèse du titre en histoire de l'art », in Collectif, *La fabrique du titre : nommer dans les œuvres d'art*, Paris, Editions CNRS, 2012, p. 29.

<sup>2</sup>Umberto Eco, *Apostille au Nom de la rose*, cité dans Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987, p. 96.

expression artistique encore moins à aucun espace littéraire. Il serait, en réalité, de portée générale et, vraisemblablement inhérent à la nature même du titre alors qu'il pouvait servir de pistes de recherche et concourir à l'étude du texte s'il est inscrit autant que ce dernier dans une approche sociocritique, sémiotique ou poétique.

C'est cette problématique qui va être abordée dans le cadre de ce travail de recherche à travers la littérature béninoise, plus précisément dans les œuvres de Daté Barnabé-Akayi et de Florent Couao-Zotti, deux écrivains de la nouvelle génération de ladite littérature.

Au-delà des études orientées sur le contenu, la dimension formelle ou esthétique des œuvres de ces deux auteurs, le présent travail vise spécifiquement à les lire à partir de leurs titres en vue de mettre au jour leur signification en relation avec le cotexte, d'en esquisser une taxinomie, d'identifier leurs fonctions et de déterminer leurs convergences ou particularités ainsi que les variations sémiotiques qu'ils laissent entrevoir. D'où le choix du sujet : **« Typologie et fonction du titre chez Daté Barnabé-Akayi et Florent Couao-Zotti. »**

Il se fera suivant un plan qui sera scindé en trois parties. La première sera consacrée à la problématique du titre et au choix du corpus, la seconde va porter sur la structure et la signification du titre et la troisième sur les fonctions du titre et les effets dans la réception des textes.

# I - PROBLEMATIQUE DU SUJET ET OBJECTIF DE LA RECHERCHE

## 1 - LE SUJET

Il se dégage de la formulation du sujet trois termes qu'il importe de définir au préalable pour permettre d'avoir une idée convenable de leurs significations et implications.

Il s'agit respectivement des termes : « typologie »; « fonction » et « titre ».

On appelle « typologie » une « science de l'analyse et de la description des formes typiques d'une réalité complexe, permettant la classification »<sup>1</sup>. Autrement dit, c'est une « science qui, à partir d'ensemble, vise à élaborer des types constitués par regroupement des données ayant en commun certains traits caractéristiques »<sup>2</sup>. Dans ces deux propositions de définition apparaît le mot « type » qui pourrait être compris comme un « ensemble de caractères distinctifs propre à une catégorie spécifique d'objets, d'individus, etc. »<sup>3</sup>

De ce qui précède, il est à retenir qu'on parle de typologie chaque fois qu'il y a lieu ou besoin de catégoriser ou de ranger des éléments, des types ou bien des espèces selon des critères bien définis. Ce terme a comme synonymes les mots tels que la taxinomie, la classification ou la systématique.

Dans le contexte de ce sujet, la typologie permettra d'étudier le titre et surtout de le décrire suivant des critères distinctifs qui pourraient porter sur la nature ou la structure, le style ou la rhétorique, la longueur ou la sobriété, le sens ou la signification, le thème ou le personnage, le discours ou le récit, le genre ou la culture d'origine voire le rapport avec le cotexte.

---

<sup>1</sup> Cf. *Dictionnaire Larousse* (en ligne), in [www.Larousse.fr](http://www.Larousse.fr)

<sup>2</sup> Cf. *Le Nouveau petit Robert de la langue française*, 2009.

<sup>3</sup> Ibid.

Il existe, en réalité, plusieurs tentatives de typologisation des titres à partir de ces critères qui ne sont ni exhaustifs ni exclusifs. Mais compte tenu de leur systématisation, les approches de Hoek et de Genette reconnus comme étant les pères de la tritologie<sup>1</sup> littéraire moderne seront privilégiées dans cette étude.

Sur la base de la nature de la matière (du titre), Hoek a établi une typologie du titre en quatre catégories<sup>2</sup> que sont : les titres dont la matière signifiante est d'ordre linguistique; les titres dont la matière signifiante est empruntée à des langages artificiels ou formels ; les titres dont la matière signifiante est d'ordre iconique et les titres dont la matière signifiante est d'ordre diacritique.

Les titres dont la matière signifiante est d'ordre linguistique sont, en effet, les plus « fréquents » ou courants. Ils se présentent syntaxiquement sous forme phrastique, nominale, adjectivale, adverbiale ou interjective. C'est le cas de *Dogucimi*<sup>3</sup> ; *Dogucimi ou la femme qui défia le roi, le prince et la mort*<sup>4</sup>; *Syram*<sup>5</sup> ; etc. Ceux dont la matière signifiante est empruntée à des langages artificiels ou formels renvoient aux :

« Titres constitués par des chiffres, qui peuvent désigner des textes individuels dans un recueil et également des titres sigles qui ne sont pas des abréviations de mots et qui ne peuvent donc être reliés directement à la langue naturelle. »<sup>6</sup>

C'est le cas de *1984*<sup>7</sup> ; *14, pas 11*<sup>8</sup> ; *S/Z*<sup>9</sup> ; etc. Les titres dont la matière signifiante est d'ordre iconique, par contre, concernent les « titres rébus » ou « titres images ». On peut citer *Les épouses de Fà : récits de la parole sacrée au*

---

<sup>1</sup> Terme inventé en 1973 par Claude Duchet pour désigner la science du titre. Il l'a employé pour la première fois dans son article : « *La fille abandonnée et La bête humaine, éléments de titrologie romanesque* », in *Littérature*, n°12, décembre 1973, pp. 49-73.

<sup>2</sup> Op. cit., p. 20.

<sup>3</sup> Paul Hazoumé, *Dogucimi*, Paris, Larose, 1938, 511 p.

<sup>4</sup> Koffi Gomez, *Dogucimi ou la femme qui défia le roi, le prince et la mort*, Lomé, Ed. Haho, 1995, 84 p.

<sup>5</sup> Pascal Okri Tossou, *Syram*, Cotonou, CAAREC Editions, 2012, 128 p.

<sup>6</sup> Idem.

<sup>7</sup> George Orwell, *1984*, (Traduction française par Amélie Audiberti.), Paris, Gallimard, 1972, 448 p., la 1ère parution en Anglais date de 1950.

<sup>8</sup> Marlène Douty, *14, pas 11*, in Collectif *14, pas 11*, Cotonou-Lomé, Editions Plurielles /Awoudy Editions, 2015, pp. 15-55.

<sup>9</sup> Roland Barthes, *S/Z*, Paris, Seuil, 1970, 278 p.

*Bénin*<sup>1</sup>; *Les appels du Vodun*<sup>2</sup> ; *Les fantômes du Brésil*<sup>3</sup> ; etc. Enfin, les titres dont la matière signifiante est d'ordre diacritique regroupent ceux qui se présentent comme : « les signes de ponctuation (points d'interrogation, points d'exclamation, tirets, etc. ». On peut citer le cas de Victor Hugo qui a intitulé ?, un des poèmes des *Contemplations*<sup>4</sup> (III, xi).

Inspiré par les travaux de Hoek, Genette<sup>5</sup> a finalement dégagé trois catégories de titre qu'il nomme les titres thématiques, les titres rhématiques et les titres mixtes.

Les titres thématiques sont, en effet, ceux portant sur le contenu ou « l'un des éléments de l'univers diégétique des œuvres qu'ils servent à intituler »<sup>6</sup>. Ils sont subdivisés en quatre types à savoir : les titres littéraux ou proleptiques ; les titres par synecdoque ou par métonymie ; les titres métaphoriques et les titres antiphrastiques ou ironiques.

Le premier concerne les titres qui désignent, sans détour et sans figure, le thème ou soit l'objet central de l'œuvre au point parfois d'indiquer par avance le dénouement. C'est le cas des titres comme *Le remaniement*<sup>7</sup> ; *Charly en guerre*<sup>8</sup> *guerre*<sup>8</sup> ou *La secrétaire particulière*<sup>9</sup>. Le deuxième regroupe ceux qui s'attachent à un objet moins indiscutablement central, parfois délibérément marginal. C'est le cas de *L'Esclave*<sup>10</sup> ; *L'arbre fétiche*<sup>11</sup> ou *La grammaire du mensonge*<sup>12</sup>. Le troisième renvoie aux titres ayant une visée symbolique comme

---

<sup>1</sup> Mahougnon Kakpo, *Les épouses de Fà : récits de la parole sacrée au Bénin*, Paris Ed. L'Harmattan, 2008, 100 p.

<sup>2</sup> Olympe Bhély-Quenum, *Les appels du Vodun*, (version revue et corrigée par l'auteur), Cotonou, Ed. Phoenix Afrique, 2007, 513 p.

<sup>3</sup> Florent Couao-Zotti, *Les fantômes du Brésil*, Paris, UBU Editions, 2006, 186 p.

<sup>4</sup> Victor Hugo, *Les contemplations*, Paris, Editions Spinnelle, 2011, 220 p., 1856 la 1ère parution.

<sup>5</sup> Op. cit., pp. 85-94.

<sup>6</sup> Op. cit., p. 85.

<sup>7</sup> Edgard Okiki Zinsou, *Le remaniement*, Cotonou, Impr. Copef, 2006, 177 p.

<sup>8</sup> Florent Couao-Zotti, *Charly en guerre*, Paris, Ed. Drapper, 2011, 160 p.

<sup>9</sup> Jean Pliya, *La secrétaire particulière*, Yaoundé, Editions CLE, 1973, 109 p.

<sup>10</sup> Félix Couchoro, *L'Esclave*, Paris, La Dépêche Africaine, 1929, 276 p.

<sup>11</sup> Jean Pliya, *L'arbre fétiche*, Yaoundé, Editions CLE, 1971, 92 p.

<sup>12</sup> Jean-Paul Tooh-Tooh, *La grammaire du mensonge*, in Collectif 14, pas 11, Cotonou-Lomé, Editions Plurielles/Awoudy Editions, 2015, pp. 105-158.

*Un piège sans fin*<sup>1</sup> ; *Le gong a bégayé*<sup>2</sup> ou *Errance chenille de mon cœur*<sup>3</sup>. Le quatrième, enfin, rassemble les titres construits sur les figures d'opposition (l'oxymore, le paradoxe, l'antithèse...), avec comme particularité de faire antithèse à l'œuvre ou d'afficher une absence provocante de pertinence thématique. C'est le cas de : *Le cantique des cannibales*<sup>4</sup> ; *Le sourire macabre*<sup>5</sup> ou *Le pleurer-rire*<sup>6</sup>.

La deuxième catégorie dite rhématique concerne les titres qui « désignent un trait purement formel, voire plus accidentel de l'œuvre »<sup>7</sup>. Elle regroupe les titres paragénériques qui mettent en exergue le genre, les titres-clichés, les titres pastiches et les titres parodiques. On peut citer par exemple : *La bataille du trône : tragi-comédie en trois actes*<sup>8</sup> ; *Requiem pour un pays assassiné*<sup>9</sup> ou *Trois Trois légendes africaines*<sup>10</sup>.

La troisième catégorie, baptisée titres mixtes, concerne les titres qui portent à la fois sur la diégèse et un trait formel de l'œuvre. On peut citer à titre illustratif *Introduction à une poétique du Fa*<sup>11</sup> qui est un essai sur la poésie du Fa.

S'agissant du terme fonction, il se définit comme: « une action, un rôle caractéristique (d'un élément, d'un organe) dans un ensemble A »<sup>12</sup>. C'est surtout le rôle caractéristique que joue une chose dans l'ensemble dont elle fait partie. La fonction du titre est cependant à distinguer de ses effets même s'ils

---

<sup>1</sup> Olympe Bhêly-Quenum, *Un piège sans fin*, Paris, Ed. Stock, 1960, 284 p.

<sup>2</sup> Apollinaire Agbazahou, *Le gong a bégayé*, Cotonou, Editions Plumes Soleil, 2011, 63 p.

<sup>3</sup> Daté Barnabé-Akayi, *Errance chenille de mon cœur*, Cotonou, Plumes Soleil, 2015, 196 p.

<sup>4</sup> Florent Couao-Zotti, *Le cantique des cannibales*, Paris, Le Serpent à Plumes/Editions du Rocher, 2004, 263p.

<sup>5</sup> Sophie Adonon, *Le sourire macabre*, Nantes, Editions Amalthée, 2011, 128 p.

<sup>6</sup> Henri Lopes, *Le pleurer-rire*, Paris, Présence africaine, 1982, 315 p.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Apollinaire Agbazahou, *La bataille du trône : tragi-comédie en trois actes*, Cotonou, Editions Plumes Soleil, 2010, 55 p.

<sup>9</sup> Barnabé Laye, *Requiem pour un pays assassiné*, Paris-Montréal, Ed. L'Harmattan, 1999, 68 p.

<sup>10</sup> Maximilien Quenum, *Trois légendes africaines*, Paris, Présence Africaine, 1985, 105 p.

<sup>11</sup> Mahougnon Kakpo, *Introduction à une poétique du Fa*, Cotonou, Les Editions des Diasporas/Editions du Flamboyant, 2006, 176 p.

<sup>12</sup> Ibid.

sont parfois confondus ou indissociables. En effet, la fonction du titre s'apprécie par rapport à l'œuvre elle-même alors que les effets ne se mesurent qu'en fonction de ses potentiels destinataires. C'est en quelque sorte ce que tente de souligner Georg Klaus lorsqu'il écrit :

« Il y a une différence entre ce que le titre fait (informer, servir de nom, se déclarer vrai, etc.) et ce à quoi il sert, c'est-à-dire : le titre est (à un temps x) utile à y (émetteur) par rapport à z (un but à attendre) »<sup>1</sup>.

Le terme fonction est employé dans le sujet dans la logique de mettre en exergue le rôle ou l'importance du titre sur l'œuvre littéraire et, par extension, les visées qui se cachent derrière son choix et son existence.

Il est à souligner que la fonction du titre a été étudiée par plusieurs auteurs. Entre autres, on peut citer Charles Grivel<sup>2</sup> ; Claude Duchet<sup>3</sup> ; Léo H. Hoek<sup>4</sup> ; Gérard Genette<sup>5</sup> ; Josep Besa Camprubi<sup>6</sup> et Pierre-Marc de Biasi<sup>7</sup>.

Hormis la diversité terminologique dont elle a fait l'objet dans leurs propos, ceux-ci se sont accordés à reconnaître que la principale fonction du titre, c'est d'abord nommer, désigner ou identifier l'œuvre.

Ainsi, pour Charles Grivel, « le titre sert à identifier l'ouvrage; (...) le titre sert à désigner le contenu de l'ouvrage, (...) le titre définit, évoque, valorise; il remplit une triple fonction appellative, désignative, publicitaire.»<sup>8</sup>

Dans la même posture, Gérard Genette attribue aux titres littéraires trois fonctions ou valeurs permettant de les distinguer à savoir : « la fonction

---

<sup>1</sup> Georg Klaus, *Die macht des wortes. Einerkenntheoretisch-pragmatische traktat*, Berlin, VEB (1ère Ed. 1963), cité par Hoek, p. 274.

<sup>2</sup> Charles Grivel, *Production de l'intérêt romanesque*, The Hague-Paris, Mouton, 1973, 428 p.

<sup>3</sup> Claude Duchet, « La fille abandonnée et La bête humaine, éléments de titrologie romanesque », in *Littérature*, n°12, décembre 1973, pp. 49-73.

<sup>4</sup> Léo H. Hoek, *La marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, Paris-New-York, Mouton Editeur, 1981, 378 p.

<sup>5</sup> Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Editions du Seuil, 1987, 426 p.

<sup>6</sup> Josep Besa Camprubi, *Les fonctions du titre*, Presses Universitaires de Limoges, 2002, 36 p.

<sup>7</sup> Pierre-Marc de Biasi, « Fonctions et genèse du titre en histoire de l'art », in Collectif, *La fabrique du titre : nommer dans les œuvres d'art*, Paris, Editions CNRS, 2012, pp. 29-94.

<sup>8</sup> Charles Grivel, *Production de l'intérêt romanesque*, pp.169-170, cité dans Hoek, p.274.

d'identification ou de désignation (...), la fonction descriptive (thématique, rhématique, mixte ou ambiguë) et la fonction conative (qu'il préfère nommer « valeur » connotative car l'effet n'est pas forcément intentionnel. »<sup>1</sup>

Pour Pierre-Marc de Biasi, « le titre en tant que message coexiste avec les six polarités définies par Roman Jakobson (destinateur/destinataire; message/code; canal/contexte »<sup>2</sup>. A cet effet, il dénombre six fonctions à savoir le titre autoscopique ou auto-expressif (centré sur le destinateur) ; le titre poétique ou iconique (centré sur la littéralité) ; le titre métasémiotique (centré sur le code) ; le titre médilogique (centré sur le canal) et le titre référentiel (centré sur l'objet, la personne ou le code).

Sur la base de l'analyse pragmatique linguistique, Hoek a, quant à lui, relevé trois types de fonctions au titre :

« Le titre remplit une fonction informative, en vertu de sa valeur locutionnaire, qui fait qu'il affirme quelque chose; le titre remplit une fonction performative, en vertu de sa valeur illocutionnaire; parce qu'il désigne le cotexte, le titre a une fonction modélisatrice; et parce qu'il promet de l'information, le titre a une valeur contractuelle; le titre remplit une fonction persuasive, en vertu de sa valeur perlocutionnaire parce qu'il incite le lecteur à la lecture. »<sup>3</sup>

Du latin *titulus*, le titre est un terme dont la définition pose problème. De même, son sens varie en fonction des domaines dans lesquels l'on se trouve.

Selon le *Dictionnaire Larousse*, c'est « un mot, une expression, une phrase servant à désigner un écrit, une de ses parties, une œuvre littéraire ou artistique, une émission, etc. »<sup>4</sup>. C'est également un « énoncé servant à nommer

---

<sup>1</sup> Genette, *Seuils*, cité dans Pierre-Marc de Biasi, Marianne Jakobi, Ségolène Le Men, « Introduction : Qu'est ce que nommer une œuvre d'art ? », in Collectif, *La fabrique du titre : nommer dans les œuvres d'art*, Paris, Editions CNRS, 2012, p.19.

<sup>2</sup> Pierre-Marc de Biasi, « Fonctions et genèse du titre en histoire de l'art », in Collectif, *La fabrique du titre : nommer dans les œuvres d'art*, Paris, Editions CNRS, 2012, pp. 67-69.

<sup>3</sup> Op. cit., p. 273.

<sup>4</sup> Cf. *Dictionnaire Larousse* (en ligne), in [www.Larousse.fr](http://www.Larousse.fr)

un texte et qui, le plus souvent, évoque le contenu de celui-ci : titre d'une pièce de théâtre, d'un roman, titre de chapitre, etc. »<sup>1</sup>

Pris dans ce sens, il se découvre généralement sur la couverture, sur la page de titre et parfois sur la page de faux titre, en haut de chaque page dans le titre courant et il se présente souvent sous différentes formes : une phrase, un chiffre, un symbole, une image, etc.

L'étude du titre s'est imposée depuis un certain nombre d'années comme un outil très important dans l'approche des œuvres littéraires. Il a, dès lors, intéressé un nombre impressionnant de théoriciens, notamment des sociocritiques, des linguistes ou sémiologues qui ont tenté de lui donner une définition, le considérant soit comme un signe linguistique, un message codé, un discours, un énoncé, un texte autonome ou dépendant du livre.

Dans le lot, on retrouve Louis Marin qui a défini le titre comme « un index », c'est-à-dire : « une phrase nominale qui résume d'une certaine façon ce que l'objet enferme dans un volume et enfin un libellé qui prouve une relation à d'autres textes. »<sup>2</sup>

Dans la même logique mais en tenant respectivement compte de son aspect formel et de ses potentielles relations avec l'œuvre et le public, Hoek l'a défini comme : « l'ensemble des signes linguistiques qui peuvent figurer en tête d'un texte pour le désigner, pour en indiquer le contenu global et pour allécher le public visé. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Cf. *Le Dictionnaire Universel de Français*, 2008, 5e Ed, revue, corrigée et mise à jour.

<sup>2</sup> Louis Marin, « titres », in *Etudes sémiologiques. Ecritures, peintures*, Paris, Klincksieck, 1972, p. 299, cité dans Pierre-Marc de Biasi, « Introduction. Qu'est ce que nommer une œuvre ? », *La fabrique du titre. Nommer les œuvres d'art*, pp. 16-17.

<sup>3</sup> Op. cit., p. 17.

Par contre, le titre symbolise selon Charles Grivel qui a orienté sa réflexion sur ses influences, « le signe par lequel le livre s'ouvre »<sup>1</sup>. Selon ce dernier :

« La question romanesque se trouve dès lors posée, l'horizon de lecture désigné, la réponse promise. Dès le titre, l'ignorance et l'exigence de son résorbement simultanément s'imposent. L'activité de lecture, ce désir de savoir ce qui se désigne dès l'abord comme manque à savoir et possibilité de la connaître (donc avec intérêt), est lancée. »<sup>2</sup>

Ce point de vue est partagé par Roland Barthes qui pense que le titre est un « apéritif »<sup>3</sup>, c'est-à-dire un élément qui conditionne le choix du lecteur, son envie d'ouvrir le texte, ce qui semble être également l'avis de Genette qui, tout en le considérant comme l'un des seuils du livre, le définit comme : « une instance de communication »<sup>4</sup>, ou de Pierre-Marc de Biasi qui le distingue comme : « un objet propre à la communication, praticable par et pour la communication »<sup>5</sup>. A cet effet, il va plus loin et précise que le titre est :

« Le clone verbal de l'objet d'art, il est son double dans l'univers des échanges intellectuels et mondains, c'est par lui que l'œuvre pourra se trouver évoquée, comparée, évaluée dans les conversations, obtenir peut-être la chance d'être citée et distinguée par le plus grand nombre, gagner en notoriété. »<sup>6</sup>

Enfin, Jean-Pierre Goldenstein<sup>7</sup> évoquant les interactions du titre avec le contenu de l'œuvre le perçoit comme la première des entrées sur le livre, soit « une partie restreinte, mais non négligeable du texte » ayant pour importance de « pré-dire le récit à venir ».

Somme toute, le titre est à considérer comme le nom de l'œuvre littéraire, le signe ou l'élément par lequel il est identifié dans un ensemble. L'étude de la typologie du titre revient alors à faire sa catégorisation en tenant compte des

---

<sup>1</sup> Op. cit., p. 173.

<sup>2</sup> Idem, p. 173.

<sup>3</sup> Roland Barthes, « Analyse textuelle d'un conte d'Edgard Poe », *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985, p. 335.

<sup>4</sup> Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987, p. 77.

<sup>5</sup> Loc. cit., pp. 66-67.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Jean-Pierre Goldenstein, *Entrées en littérature*, Paris, Hachette, 1990, p. 68.

différents aspects sous lesquels il peut exister mais encore de tout ce qui entre en jeu dans son choix et dans son écriture. Conséquemment, celle des fonctions devra consister à mettre au jour son rôle caractéristique sur l'œuvre, de sa création à sa réception en passant par sa publication, sans occulter les interactions ou relations d'« intertitularité »<sup>1</sup> qu'il peut avoir.

## 2 - PRESENTATION DU CORPUS

Pour l'étude, il est retenu le champ littéraire béninois, plus précisément les titres de Daté Barnabé-Akayi et de Florent Couao-Zotti.

Avant d'exposer les motifs du choix de ce corpus, il importe de rappeler que la littérature béninoise des origines à nos jours comporte trois générations d'écrivains<sup>2</sup>. La première dite coloniale (1917-1960) est celle des précurseurs représentés par Félix Couchoro et Paul Hazoumè ; la seconde allant de 1960 à 1980 est celle incarnée par Jean Pliya et Olympe Bhêly-Quenum et la troisième est celle allant de 1980 à aujourd'hui, dans laquelle on retrouve Daté Barnabé-Akayi et de Florent Couao-Zotti.

L'arrivée de Florent Couao-Zotti sur le paysage littéraire béninois date de 1995, représentant l'année de la publication de sa première œuvre littéraire, *Ce soleil où j'ai toujours soif*<sup>3</sup>. Mais aujourd'hui, il s'identifie comme l'un des « plus dignes représentants de la jeune génération »<sup>4</sup>, sinon un écrivain dont la « renommée est établie »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> L'intertitularité est une terminologie forgée par Hoek pour désigner l'ensemble des rapports dialogiques qu'un titre peut avoir avec d'autres titres ou avec d'autres textes. (Cf. *La marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, Paris-New-York, Mouton Editeur, 1981, p.184.)

<sup>2</sup> Cf. Adrien Huannou, « Présentation », in Collectif, *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, p.7, et Guy Ossito Midiohouan, « Introduction à l'exposition "Le Bénin littéraire 1980-1999" », Association des Ecrivains et Gens de Lettres du Bénin (A.E.G.L.B), Cotonou, 1999, in <https://core.ac.uk/download/pdf/> (page consultée le 27/07/18).

<sup>3</sup> Florent Couao-Zotti, *Ce soleil où j'ai toujours soif*, (Théâtre), Paris, L'Harmattan, 1995, 47 p.

<sup>4</sup> Cf. Adrien Huannou dans « Présentation », in Collectif *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, p.7.

<sup>5</sup> Roger Koudoadinou, « Daté Barnabé-Akayi ou l'esthétique de la transgression », in Collectif *Daté Atavito Barnabé-Akayi, des horizons osés et contagieux*, Cotonou, Laha Editions, 2016, p. 197.

A la fois nouvelliste, romancier, dramaturge et auteur de bandes dessinées, il compte à son actif une vingtaine d'œuvres. En dehors du fait que celles-ci ont la particularité d'offrir au lecteur des variations thématiques avec des transgressions esthétiques intéressantes, son intitulation comporte également des variations sémiotiques de nature à motiver la lecture. On peut citer par exemple *Le cantique des cannibales*<sup>1</sup> ; *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*<sup>2</sup> ; *La traque de la musaraigne*<sup>3</sup> ; etc.

Cet état de choses justifie par ailleurs le choix de Daté Barnabé-Akayi qui, tout comme Florent Couao-Zotti, se distingue comme un écrivain prolifique, à l'écriture polymorphe. Il est à la fois poète, nouvelliste, essayiste, dramaturge, romancier et auteur de manuels scolaires ; sa toute première œuvre littéraire intitulée *L'affaire Bissi*<sup>4</sup> date seulement de 2009 mais aujourd'hui, on lui reconnaît plus d'une dizaine d'œuvres littéraires<sup>5</sup>. A part les innovations stylistiques que son écriture laisse découvrir et le renouvellement thématique qu'on peut noter dans ses textes, il affiche aussi une intitulation tout aussi captivante que réflexive comme : *Quand Dieu a faim*<sup>6</sup> ; *Amour en infraction* suivi de *Les confessions du PR*<sup>7</sup> ; *Errance chenille de mon cœur*<sup>8</sup> ; etc.

Il est vrai que des travaux critiques et des études non négligeables<sup>9</sup> ont porté sur la plupart des textes de ces deux auteurs mais il n'en demeure pas

---

<sup>1</sup> Paris, Le Serpent à Plumes/ Editions du Rocher, 2004, 263 p.

<sup>2</sup> Paris, Ed. Le Serpent à Plumes, 2010, 205 p.

<sup>3</sup> Paris, Jigal, 2014, 216 p.

<sup>4</sup> Cotonou, Plumes Soleil, 2009, 80 p.

<sup>5</sup> Même si ceci n'est pas un critère essentiel de reconnaissance de la qualité de la plume d'un écrivain, il importe de souligner que toutes les œuvres que compte actuellement cet auteur ont été publiées par des maisons d'éditions béninoises contrairement à Florent Couao-Zotti dont la plupart des œuvres ont été publiées chez des Editeurs étrangers, notamment européens.

<sup>6</sup> Cotonou, Plumes Soleil, 2010, 96 p.

<sup>7</sup> Cotonou, Plumes Soleil, 2010, 63 p.

<sup>8</sup> Cotonou, Plumes Soleil, 2015, 196 p.

<sup>9</sup> On peut citer à titre illustratif : Kakpo Mahougnon, « Les moi-vides, les débris vides ou l'esthétique des débris humains chez Florent Couao-Zotti », in Collectif *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, pp. 65-92 ; Roger Kouoadinou, « Daté Barnabé-Akayi ou l'esthétique de la transgression », in Collectif *Daté Atavito Barnabé-Akayi, des horizons osés et contagieux*, Cotonou, Laha Editions, 2016, pp. 197-216 ; Pierre Médéhouègnon, « L'héroïsme dans la dramaturgie béninoise de la nouvelle génération », in Collectif, *Voix et voies de la littérature béninoise*, Cotonou, Les Editions des DIASPORAS, 2011, pp. 154-172., etc.

moins qu'aucun de leurs titres n'a encore fait l'objet d'une étude systématique malgré leur attractivité.

C'est donc à ce pan de la création de ces auteurs que va s'intéresser ce travail. Un accent particulier sera mis sur leurs œuvres théâtrales et romanesques ; le genre théâtral et le genre romanesque étant deux formes de langage qui, à l'opposé de la poésie qui relève du domaine du métalangage, intéressent sensiblement la titrologie eu égard à leur caractère polymorphe ou composite.

Ainsi donc, il sera retenu, en ce qui concerne :

**a - Daté Barnabé-Akayi :**

- *L'affaire Bissi. Il y a mieux que la neige...* (nouvelle)
- *Même l'amour saigne* (nouvelle)
- *Quand Dieu a faim* (théâtre)
- *Amour en infraction* suivie de *Les confessions du PR* (théâtre)
- *Le chroniqueur du PR* (théâtre)
- *Errance chenille de mon cœur* (roman)

**b - Florent Couao-Zotti:**

- *L'homme dit fou et la mauvaise foi des hommes* (nouvelle)
- *Poulet-bicyclette et Cie* (nouvelle)
- *Ce soleil où j'ai toujours soif* (théâtre)
- *Le collectionneur de vierges* (théâtre)
- *Le cantique des cannibales* (roman)
- *La traque de la musaraigne* (roman)

### **3 - PROBLEMATIQUE**

Il n'y a point de doute qu'à l'instar de ce que représente le nom propre dans l'existence d'une personne, le titre joue un rôle capital dans la vie du livre.

Logiquement, il devait retenir plus d'attention mais, comme l'a souligné Pierre-Marc de Biasi, loin d'être l'objet d'une curiosité et d'un engouement, il demeure dans presque toutes les approches littéraires une matière inexploitée vu qu'on a tendance à le prendre pour « une simple convention »<sup>1</sup> ; « une présente fortuite »<sup>2</sup> qui n'aurait aucun intérêt scientifique.

En d'autres termes, tout en étant :

« Cette entité par laquelle la culture écrite ou orale peut se saisir de l'objet esthétique, le désigner, l'évoquer, le comparer, le penser, en juger, en débattre, (le titre) demeure paradoxalement un objet intellectuel mal connu, et, pour une part, énigmatique. »<sup>3</sup>

Il est, par conséquent, vrai d'affirmer que le titre ou son importance constitue une problématique négligée par les études littéraires. Or, il suffit de l'inscrire dans le champ d'une recherche, d'en faire un objet véritable d'étude autant que le texte et ses composantes pour se rendre compte qu'il participe à sa manière à la signification de l'œuvre.

Une telle démarche doit, non seulement, concourir à démontrer l'intérêt du titre dans la réception de l'œuvre mais aussi et surtout à cerner ses interactions avec le texte et toute sa portée dans son interprétation. Elle devait tout de même permettre d'élaborer une sémiotique du titre, d'interpréter ses marques textuelles et de déterminer ses fonctions.

#### **4 - OBJECTIFS**

Le titre, en dépit de sa brièveté par rapport au texte qu'il nomme, reste un élément indispensable.

Il est alors susceptible de revendiquer un statut de texte autonome même s'il entretient une très forte relation d'interdépendance avec le cotexte. Aussi

---

<sup>1</sup> Loc. cit., p. 31.

<sup>2</sup> Idem. p. 31.

<sup>3</sup> Idem., p. 29.

existe-t-il sous une forme variable et reste de nature à influencer la lecture ou la vente du livre.

C'est fort de cela que l'objectif principal de ce travail c'est d'étudier l'univers du titre et sa signification chez les deux auteurs du corpus.

De façon spécifique, il sera question de :

- Procéder à la taxinomie des titres recensés
- Faire leur description sémiotique
- Etudier leurs fonctions spécifiques et visées secondaires.

## **5 - HYPOTHESES**

Le titre fait partie du processus créatif de l'œuvre littéraire. Il ne saurait donc y avoir un titre gratuit, sans intérêt pour l'écrivain, l'œuvre ou le lecteur.

Partant de cette hypothèse générale, il est formulé pour l'étude de ce sujet trois hypothèses spécifiques à savoir que :

- Le titre est au centre de l'esthétique des œuvres puisqu'il participe à leur sens ;
- Le titre a un statut sémiotique variable chez les auteurs des œuvres du corpus;
- Le titre a une visée plurielle dans le processus créatif des auteurs au-delà de sa fonction principale.

## II- REVUE DE LITTERATURE

Le titre est à la fois un objet de création, de communication et d'attraction. C'est pourquoi, il déploie des « stratégies langagières spécifiques »<sup>1</sup>, de nature à provoquer la lecture. Partout où sont mis en jeu les facteurs de la communication ou le génie créatif, son choix reste une priorité. C'est le cas, par exemple, des domaines tels que la presse, la littérature, la peinture, le cinéma, la théorie ou le discours social.

Avant de procéder à l'inventaire et à l'analyse des travaux dont il a fait l'objet, il convient de souligner qu'à l'instar du nom, il tient sa notoriété de la parole et de l'art de nommer les choses. Son origine remonte à la création du monde. Si l'on fait référence aux Ecritures Saintes, précisément à Genèse<sup>2</sup>, c'est à la création du monde que la possibilité a été donnée par Dieu à Adam de nommer les choses et les êtres suivant le principe que nul ne peut exister sans avoir reçu un nom. C'est en quelque sorte de ce mythe de la création que provient le fondement de l'art de nommer. Aussi convient-il de souligner que cette problématique a également fait l'objet des grands débats philosophiques pendant la période antique. Dans son dialogue intitulé *Cratyle*<sup>3</sup>, Platon a posé la base des réflexions sur la signification du nom et l'art de nommer les choses. Dans sa démarche, il a considéré le nom comme un système de signes arbitraires ou naturels qui n'a de sens que par rapport à un référent, ce qui l'a amené à conclure qu'il existe sans doute une interaction entre le nom et son référent.

---

<sup>1</sup> Maribel Peñalver Vicea, « Le titre est-il un désignateur rigide ? », [<https://dialnet.unirioja.es/articulo>] (page consultée le 02/02.18)

<sup>2</sup> Cf. Genèse 2-20.

<sup>3</sup> Platon, *Cratyle*, (Présentation et traduction inédite de Catherine Dalimier), Paris, Ed. Flammarion, 1999, 317 p.

Sur le plan de la science, il faut noter que l'étude du titre provient de l'essor de la linguistique, surtout des travaux de Ferdinand de Saussure sur le langage ayant eu pour conséquence l'émergence d'autres disciplines comme la sémiologie, la pragmatique et le structuralisme qui ont développé des outils pour son étude. Avec Pierre-Marc de Biassi, on note que, suite aux transformations radicales de la pensée théorique des années 1960, la sémiologie et le structuralisme ont, par exemple permis de poser « les bases d'une théorie du titre, de ses définitions, de ses notions et de sa taxinomie »<sup>1</sup>. C'est donc se servant des outils mis en œuvre par ces disciplines que certains penseurs ou écrivains sont arrivés à produire des travaux et élaborer des théories sur cette matière.

Dans le domaine de la presse et du discours social, Jean Peytard a étudié en 1975 le titre en tenant compte de sa mise en espace sur la page du titre puis en examinant les relations entre les titres, les sous-titres et les articles. Il en vient à conclure que la fonction des intitulés est double à savoir :

« Apporter des éléments purs de "premières significations " (prolongement conatif) et orienter vers un complément, le corps de l'article et /ou bloquer l'information au niveau du balayage. »<sup>2</sup>.

Partant de l'hypothèse que le titre est « une ouverture vers tout ce qui peut rendre compte des effets de discours »<sup>3</sup>, Patrik Charaudeau a expliqué les procédés de la communication textuelle au regard des circonstances du discours qui entourent les interlocuteurs dans le domaine de la pragmatique. Selon lui, les titres de presse appartiennent au genre discursif de l'information puisque :

« Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale ; car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction "épiphanique"), non seulement ils conduisent à l'article (fonction "guide"), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information. Le titre acquiert donc un statut autonome ; il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré

---

<sup>1</sup> Loc.cit., p. 16.

<sup>2</sup> Cf. Maribel Peñalver Vicea, op.cit.

<sup>3</sup> Ibid.

au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principal sur la scène de l'information. »<sup>1</sup>

A l'opposé de ceux-ci, Françoise Sullet-Nylender a fait une analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique des titres de presse. D'après celle-ci, le titre de presse doit être comme :

« Un texte reprenant le contenu essentiel (ou considéré comme tel par le rédacteur) de l'article, sans que cela n'engendre de dépendance "textuelle" quelconque vis-à-vis de celui-ci. Il assure entièrement le rôle de transmettre la nouvelle au premier niveau de lecture. »<sup>2</sup>

Du point de vue linguistique et métalinguistique, Josette Rey-Debove a étudié dans son ouvrage *Le métalangage*<sup>3</sup>, le statut sémiotique des titres et a conclu que, par le titre, l'œuvre est désignée et il en devient le nom.

Dans la même veine, Gérard Vigner a retracé l'importance pédagogique du titre dans le discours social et les rapports qu'il entretient avec son référent. Il en analyse la diversité et les emplois. On retient de ses analyses que le titre est un : « micro-texte de forme et dimension variables (mot, syntagme, phrase...) dont la fonction est de désigner, à l'attention du lecteur public, un objet ou un système sémiotique quelconque (texte, peinture, œuvre musicale, spectacle, etc. »<sup>4</sup>

Dans le cadre de l'interaction picturale, Bernard Bosredon a consacré en 1994 sa thèse d'Etat<sup>5</sup> aux titres de tableaux. D'après lui, les titres sont des dénominations d'objets uniques construites en discours et soumises à des procédés discursifs stables qui font partie d'une "signalétique", c'est-à-dire : l'« ensemble des traces linguistiques (constituées de marqueurs récurrents et

---

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Josette Rey-Débove, *Le métalangage*, Paris, Le Robert, 1978, 318 p.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Bernard Bosredon, *Étiquetage et titres de tableaux. Des titres de tableaux à la problématique de la nomination unique : étiquetages, titres, noms propres et appellations*, Doctorat d'Etat ès Lettres et sciences humaines, Université de Paris VII, Paris, 1994.

caractérisées par des sélections sémantiques privilégiées) entrant dans la fabrication de dénominations relatives à un domaine référentiel spécifique.»<sup>1</sup>

Dans le domaine du cinéma, le travail le plus représentatif est celui du *Groupe  $\mu$*  (Mu) qui a insisté sur la fonction rhétorique dont les titres de films se servent pour attirer l'attention des spectateurs. Les titres des films, pense-t-il, « (...) s'adressent à un spectateur éventuel qu'il s'agit d'appâter, de secourir, de convaincre.»<sup>2</sup>

Dans le domaine de la théorie littéraire et de la critique, le constat reste le même. Peu d'études ont porté sur la problématique du titre de l'œuvre littéraire avant les années 1970. C'est surtout la remarque de Marx Roy dans son état des lieux de la recherche sur la titrologie. Il y ressort qu'en dehors de quelques commentaires sporadiques ou isolés, « le phénomène n'a pas été abordé de façon théorique et systématique avant 1970 et la nouvelle critique, sauf exception. »<sup>3</sup>

Et même, à cette époque, la plupart des travaux menés sur le titre ne sont que d'ordre normatif ou prescriptif. Les auteurs se contentent, dans l'ensemble, de définir des critères, de fixer la norme ou la propreté d'un bon titre sans le décrire. C'est ce qu'on peut retenir de ces propos d'Henri Fournier :

« Comme c'est le titre d'un ouvrage qui (...) en donne au lecteur la première idée, et que cette sensation primitive, soit qu'elle flatte, soit qu'elle offusque l'esprit ou les yeux, y laisse souvent une impression plus ou moins durable, l'auteur et le typographe doivent réunir leurs efforts pour opérer une prévention favorable. L'un, par la simplicité et la brièveté qu'il mettra dans la rédaction du titre, doit donner une idée complète autant que possible du contenu de l'ouvrage, en s'attachant toutefois à simuler la curiosité du lecteur ; l'autre, par l'heureuse combinaison des lettres et l'habile disposition des lignes, doit offrir à l'œil du connaisseur un aspect régulier sans monotonie, et agréablement varié (...) Souvent la forme de cette page (...) acquiert une importance majeure par l'influence qu'elle exerce sur cette masse de lecteurs

---

<sup>1</sup> Idem.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Marx Roy, « Du titre littéraire et de ses effets de lecture », in *Protée*, Vol.36, n°3, 2008, pp. 47-56, (En ligne), [<https://www.erudit.org/revues/2008-v>], p.48, (page consultée le 16/08/16).

frivoles qui n'achètent des livres que pour satisfaire leurs yeux, ou qui cèdent à la séduction du titre. »<sup>1</sup>

Il a fallu donc le début des années 1980 pour que des sociocritiques, des sémioticiens et théoriciens littéraires commencent la publication d'articles et d'ouvrages entiers sur la question avec un souci de systématisation.

Parmi ceux-ci, l'on retrouve Jean Ricardou<sup>2</sup> qui, en 1972, a étudié les titres de ses deux romans (*La prise de Constantinople* et *La prose de Constantinople*) d'un point de vue rhétorique. Dans cet ouvrage il n'a mis l'accent que sur la primauté du titre sur la couverture du livre sans trop se préoccuper de l'étude du style et des marques.

En 1973, le sociocritique Claude Duchet a parlé pour la première fois dans son article cité plus haut de la double codification (sociale et littéraire) du titre. Suivant son analyse, le titre est la charnière de l'œuvre littéraire et du discours social en ce sens qu'il porte une idéologie et dénote du choix esthétique de l'écrivain. Dans cette perspective, il fait observer que :

« Interroger un roman à partir de son titre est du reste l'atteindre dans l'une de ses dimensions sociales, puisque le titre résulte de la rencontre de deux langages, de la conjonction d'un énoncé romanesque et d'un énoncé publicitaire.»<sup>3</sup>

A partir de son analyse, son homologue Charles Grivel publie au cours de la même année son essai *La production de l'intérêt romanesque* en identifiant quatre fonctions du titre : indentificationnelle, illocutoire, perlocutoire et contractuelle. A travers cet essai, il a eu le mérite d'avoir étudié le sémantisme des titres de romans en démontrant la "puissance" du titre.

Au cours de cette même année, le sémio-narratologue Hoek a publié plusieurs articles sur le titre dont le plus connu reste « *Pour une sémiologie du*

---

<sup>1</sup> Henri Fournier, « Traité de la typographie » cité dans Claude Duchet, « La fille abandonnée et La bête humaine, éléments de titrologie romanesque », in *Littérature*, n°12, décembre 1973, p. 49.

<sup>2</sup> Jean Ricardou, « Naissance d'une fiction », in *Nouveau roman : hier, aujourd'hui*, tome 2, U.G.E., n° 725, 1972 pp. 379-392. ; « La fiction à mesure », in *Nouveaux problèmes du roman*, Paris, Seuil, 1978, pp. 244-351.

<sup>3</sup> Claude Duchet., « Discours social et texte italique dans Madame Bovary », in *Langages de Flaubert, Actes de colloque de London* (Canada), 1973, texte établi par M. Issacharoff, Lettres Modernes, Minard, pp. 143-169, cité dans Hoek, p. 3.

titre »<sup>1</sup>. Continuant ses recherches dans ce champ, il va publier plus tard, en 1981, son essai *La marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*. Dans cet ouvrage qui constitue aujourd'hui la référence sur les études sur le titre, Hoek a fait un travail inédit. Il en a proposé une définition en procédant à son étude structurale suivie d'une description très élaborée de sa nature et de ses différents aspects, ce qui lui a permis d'esquisser sa taxinomie, de déterminer ses fonctions spécifiques et secondaires et d'examiner ses impostures et visées qui sont d'ordre littéraire, idéologique, culturel et commercial. Il y a surtout montré qu'en dehors de ce que le titre représente un signe, il a également la valeur d'un discours, d'un acte de parole et d'un texte à statut variable. D'où il s'est servi des outils de la sémiologie et de la linguistique pour procéder à sa description aux niveaux syntaxique (son ellipticité, sa structure nominale), sémantique (les thèmes du titre), sigmatique (sa signification), et pragmatique (sa fonction publicitaire et idéologique).

A la suite des travaux ci-dessus, le théoricien littéraire Genette est venu élargir le champ de la recherche par la publication de *Palimpsestes ou la littérature au second degré*<sup>2</sup> et de *Seuils*<sup>3</sup>, deux essais traitant des relations transtextuelles et de tout ce qui entoure ou accompagne l'œuvre littéraire.

Dans le champ consacré aux titres dans *Seuils* (pp. 56-107), Genette relève la complexité des « appareils titulaires » et propose une typologie des titres à partir de leurs fonctions dans le sillage des travaux de Charles Grivel (identifier l'ouvrage, désigner son contenu, le mettre en valeur). Il emploie le terme de « titrologie moderne » à partir de Duchet, comme un ensemble un peu complexe du paratexte et qui inclut le titre, le nom de l'éditeur, la date d'impression, la préface.

---

<sup>1</sup> Léo H. Hoek, « Pour une sémiologie du titre », *Document de travail*, Urbino, fév.1973, cité dans Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Editions du Seuil, 1987, p. 59.

<sup>2</sup> Paris, Seuil, 1982, 468 p.

<sup>3</sup> Paris, Seuil, 1987, 288 p.

Dans la même perspective, Jean-Pierre Goldenstein a publié en 1990, *Entrées en littérature*<sup>1</sup>, un ouvrage de propositions méthodologiques théoriques et pratiques qui fait le point de ces travaux sur la titrologie littéraire. En plus du genre romanesque auquel ceux-ci se sont limités, il a eu le mérite d'avoir suggéré des pistes pour étudier le titre, l'incipit et la clause dans d'autres genres littéraires comme la poésie et le théâtre.

De plus, en 2002, Joseph B. Camprubi a publié *Les fonctions du titre*<sup>2</sup>, un document dans lequel il a spécifiquement étudié les fonctions du titre dans la dynamique de Genette dans *Seuils*. En considérant comme ce dernier que le titre a forcément une relation avec le texte qu'il escorte, il lui a identifié trois fonctions qu'il a nommées désignative, métalinguistique et séductrice. Mais à sa différence et de bien d'autres penseurs, il a déduit que le titre constitue « une instruction macrolinguistique d'attentes ou d'expectatives sur le texte » qui ne saurait vraiment exister ou avoir une signification réelle en dehors de ce dernier.

Plus récemment, en 2012, un collectif de chercheurs du CNRS a publié en France *La fabrique du titre : nommer dans les œuvres d'art*<sup>3</sup>, un ouvrage qui réunit dix-sept articles sur la problématique du titre. Comme l'on peut le soupçonner déjà à partir de l'intitulé, mieux que quiconque, ils ont adopté dans ce livre une approche transhistorique et interdisciplinaire pour l'examiner dans une multiplicité de genres allant de la peinture aux arts graphiques, de la sculpture à la photographie, de l'action aux performances.

Au détour de cette démarche, ils ont réussi à mettre en exergue la genèse et la métamorphose du titre ; les stratégies de la dénomination et l'intérêt de l'intitulation dans le processus créatif.

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre Goldenstein, *Entrées en littérature*, Paris, Hachette, 1990, 126 p.

<sup>2</sup> Josep B. Camprubi, *Les fonctions du titre*, Presses Universitaires de Limoges, 2002, 36 p.

<sup>3</sup> Pierre-Marc de Biasi, Marianne Jakobi et Ségolène Le Men, (dir.), *La fabrique du titre : nommer les œuvres d'art*, Paris, Editions du CNRS, 2012, 457 p.

Aussi, contrairement aux travaux précités, une belle part a été réservée à la problématique du « sans titre »<sup>1</sup>. Selon le tour d’horizon fait, il ressort que le « sans titre » constitue également une stratégie de dénomination résultant d’une esthétique de la négation de la tradition du titre apparue au XIX<sup>e</sup> siècle dans l’art pictural avant de s’étendre aux autres champs de la création. Elle se traduit, en effet, par un refus délibéré de donner un titre aux œuvres, lequel refus ne serait ni une quête d’iconoclaste ou de brouillage des liens entre le titre et l’œuvre, mais qui constitue, en réalité, une belle manière pour le créateur (l’artiste ou l’écrivain) de déléguer son pouvoir de nomination au public et surtout de renforcer sa liberté d’interprétation en faisant appel à ses émotions personnelles. Dès lors, le « sans titre » ou l’absence du titre vaut déjà l’existence du titre, sinon se conçoit ainsi.

En somme, le titre reste une problématique intéressante qui a été pendant longtemps négligée ou méprisée dans tous les arts ou domaines de la création. Malgré ce mépris ou la méconnaissance dont il a été l’objet pendant plusieurs années par rapport à l’étude du texte, il revient néanmoins aujourd’hui au centre des préoccupations de plusieurs disciplines, ce qui se justifie par les travaux ou publications non négligeables examinés dans cette partie.

---

<sup>1</sup> Allusion est faite surtout à l’article signé dans cet ouvrage par Itzhak Goldberg sous le titre « Sans titre », (pp. 311-317) où la problématique des œuvres « sans titre » a été entièrement abordée.

### III - METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Selon la caractérisation de Hoek :

« Tout titre ouvre le texte; le titre se rapporte à chaque phrase du texte; le titre s'affiche et offre le texte à la lecture; le titre, l'élément le plus diffusé du texte, est parfois le seul à participer du discours social; le titre est l'"état civil" du texte. »<sup>1</sup>

En vue d'élucider cette triple codification du titre (littéraire ; sociale et commerciale) et décrire ses aspects, ses fonctions et écarts, il est adopté à travers cette étude une approche méthodologique plurielle par la combinaison de trois outils d'analyse littéraire que sont la titrologie, la sémiotique et la sociocritique.

La titrologie ou l'approche titrologique selon l'entendement de Duchet a pour but de permettre d'aborder le titre comme un objet d'étude légitime. Ainsi, avec les travaux des sémio-narratologues et linguistes sus exposés, il sera aisé d'esquisser une taxinomie des titres des œuvres du corpus et d'analyser leurs fonctions avec leurs effets de lecture.

Encore appelée sémiologie, la sémiotique est « la science des différents systèmes de signes, parmi lesquels se trouvent les signes linguistiques. »<sup>2</sup> Elle est retenue ici car avant d'être un acte de parole ou un discours, le titre est d'abord un produit du langage, donc un système de signes par excellence. Comme l'a su bien souligner Hoek le titre :

« Désigne, appelle et identifie un cotexte, il en annonce le contenu, renvoie indirectement à un monde possible et racole le lecteur. Par-là, il permet la circulation de l'échange des biens culturels, où il fonctionne comme signal, comportant un signifiant, un signifié et un référent; il peut donc faire l'objet d'une sémiotique. »<sup>3</sup>

Aussi importe-t-il de rappeler à l'instar de celui-ci que la sémiotique comporte quatre branches ou composantes que sont : la syntaxe, la sémantique, la sigmatique et la pragmatique.

---

<sup>1</sup> Op. cit., p. 291.

<sup>2</sup> Op. cit., p. 434.

<sup>3</sup> Op. cit., p. 292.

La syntaxe, en effet, désigne la « partie de la sémiotique qui étudie les relations qui existent entre les différents signes de la pratique sémiotique abordée »<sup>1</sup>, tandis que la sémantique est « l'ensemble des relations qui existent entre les signes de la pratique signifiante abordée et leurs représentations mentales »<sup>2</sup>.

S'agissant de la sigmatique, elle est « l'ensemble des relations qui existent entre les signes de la pratique signifiante abordée et les objets auxquels ils renvoient »<sup>3</sup> alors que la pragmatique suppose « l'ensemble des relations psycho-sociales, notamment, qui existent entre les signes de l'énoncé de la pratique signifiante abordée et leurs usagers, émetteurs et récepteurs. »<sup>4</sup>

Persuadé que la littérature est le fruit d'une société et d'une culture qu'elle reflète, l'approche sociocritique au sens de Claude Duchet et de Roland Barthes s'avère, pour sa part, utile dans cette étude pour examiner les interactions socio-idéologiques, l'imposture ou la psychologie commerciale du titre. D'un autre point de vue, elle permettra de démonter suivant la conception de Pierre Bourdieu<sup>5</sup> et de Jérôme Meizoz<sup>6</sup>, combien le choix d'un titre est assez préoccupant voire exigeant dans le processus créatif, étant donné qu'il constitue également un capital symbolique pour le positionnement de l'écrivain sur la scène littéraire.

C'est en résumé ces trois approches qui vont servir de soubassement à ce travail. A celles-ci, il sera ajouté, en cas échéant, la théorie de l'esthétique de la réception de Hans-Robert Jauss pour analyser l'effet de la réception des titres puis la chromatique pour mettre en relation le cotexte et la page de titre.

---

<sup>1</sup> Idem, p. 32.

<sup>2</sup> Idem, p. 32.

<sup>3</sup> Idem, p. 32.

<sup>4</sup> Idem, p. 32.

<sup>5</sup> Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, 562 p.

<sup>6</sup> Jérôme Meizoz, *La fabrique des singularités : postures littéraires II*, Genève, Slatkine Erudition, 2011, 282 p.

# **IV- PLAN INDICATIF DETAILLE ET COMMENTE**

## **1- PLAN**

### **INTRODUCTION**

#### **PREMIERE PARTIE : DE LA PROBLEMATIQUE DU TITRE AU CHOIX DU CORPUS**

**Chapitre 1** : Le titre comme clef d'interprétation de l'œuvre littéraire.

**Chapitre 2** : Aperçu sur l'intitulation dans la littérature béninoise

**Chapitre 3** : Daté Barnabé-Akayi et Florent Couao-Zotti, au-delà des intitulations classiques.

#### **DEUXIEME PARTIE : DE LA STRUCTURE A LA SIGNIFICATION DU TITRE**

**Chapitre 1** : Essai d'une classification des titres du corpus

**Chapitre 2** : Pour une lecture sémiotique des titres du corpus

**Chapitre 3** : Du jeu d'écriture à l'imposture de titrologie

#### **TROISIEME PARTIE : DE L'INTITULATION A LA RECEPTION DES TEXTES**

**Chapitre 1** : Des fonctions classiques aux visées extra-littéraires des titres

**Chapitre 2** : De l'idéologie du titre

**Chapitre 3** : Le titre comme vecteur de positionnement dans le champ

Littéraire

### **CONCLUSION**

## **2 - COMMENTAIRE**

### **PREMIERE PARTIE : DE LA PROBLEMATIQUE DU TITRE AU CHOIX DU CORPUS**

Le titre est-il au centre des questionnements des différentes disciplines qui s'adonnent à l'étude du texte littéraire ? Existe-t-il un art du titre ? Si oui, qu'en est-il de la littérature béninoise en général et des auteurs du corpus en particulier ?

Ce sont les préoccupations qui seront abordées dans cette première partie du travail.

#### **Chapitre 1 : Le titre comme clef d'interprétation de l'œuvre littéraire**

Ce chapitre va essayer de proposer une définition au concept du titre, en rappelant ses propriétés ou aspects puis en caractérisant son statut dans les approches du texte littéraire. De façon précise, il tentera de montrer comment la définition du titre pose problème au regard du fait qu'il a été une problématique longtemps ignorée dans les études littéraires avant de devenir très récemment un objet d'étude légitime à l'instar des composantes du texte qu'il nomme.

En résumé, il sera question de faire le tour d'horizon de la question avant de voir comment elle se présente en ce qui concerne la littérature béninoise d'où est tiré le corpus d'étude.

#### **Chapitre 2 : Aperçu sur l'intitulation dans la littérature béninoise**

Après avoir montré que le titre constitue une clef d'interprétation de l'œuvre littéraire et qu'il répond à un art, le présent chapitre va retracer sa configuration à travers les différentes périodes de la littérature béninoise. Cet état des lieux va conduire à identifier les prédominances, les spécificités ainsi que les variations et permettra de déboucher sur les œuvres du corpus.

### **Chapitre 3 : Daté Barnabé-Akayi et Florent Couao-Zotti, au-delà des intitulations classiques**

Dans ce chapitre qui viendra clore la première partie du travail, il sera exposé les raisons esthétiques qui ont motivé le choix du corpus. Ce faisant, un accent particulier sera mis sur la particularité ou l'attractivité des titres du corpus en démontrant l'intérêt qu'ils présentent pour l'étude.

## **DEUXIEME PARTIE : DE LA STRUCTURE A LA SIGNIFICATION DU TITRE**

Tout titre présente une structure qui impose un travail de déchiffrement si l'on vise à atteindre son sens. C'est dans cette perspective que cette partie sera consacrée à la description du titre en tenant compte de son réseau sémiotique.

### **Chapitre 1 : Essai d'une classification des titres du corpus**

La nature même du titre dépend de son écriture, de sa structure, de ses interactions avec le cotexte, de sa portée rhétorico-sémiotique voire du choix esthétique de l'écrivain. Tenant compte de ces critères essentiels, il sera esquissé une taxinomie des titres des œuvres du corpus afin de montrer les préférences, les convergences et les particularités de chacun des auteurs.

### **Chapitre 2 : Pour une lecture sémiotique des titres du corpus**

Le titre est tantôt perçu comme un signe, un message, un discours et un texte orienté sur le cotexte et visant la lecture. En le considérant comme tel, il sera croisé dans ce chapitre les quatre branches de la sémiologie à savoir la syntaxique, la pragmatique, la sigmatique et la sémantique pour décrire le sens de chaque titre.

Cette description du titre permettra également de mettre en lumière les corrélations du titre avec le cotexte et les influences qu'il engendre sur le contrat de lecture.

### **Chapitre 3: Du jeu d'écriture à l'imposture de titrologie**

Le titre se positionne non seulement comme une création mais aussi comme un objet de séduction. La vue du titre peut stimuler l'achat ou la lecture d'un livre. Mais *in fine*, l'on peut découvrir qu'il n'a aucun rapport avec le contenu. Ce qui pourrait s'interpréter comme une déception de l'horizon d'attente. C'est en quelque sorte ce comportement « trompeur » du titre qui sera étudié dans ce chapitre.

## **TROISIEME PARTIE : DE L'INTITULATION A LA RECEPTION DES TEXTES**

Pourquoi la présence du titre devient indispensable à l'œuvre ? Et quels rôles lui assure-t-il spécifiquement ?

Dans cette partie, il sera question de l'étude des fonctions classiques ou spécifiques du titre d'une part et de l'autre de leurs visées idéologiques et extra-littéraires.

### **Chapitre 1 : Des fonctions classiques aux visées extra-littéraires des titres**

Le titre ne fait pas le livre mais l'on ne peut vraiment s'en passer en ce sens qu'il lui assure plusieurs fonctions qui sont par essence irremplaçables. Dans ce chapitre, il sera caractérisé les différentes fonctions du titre à travers les œuvres du corpus.

### **Chapitre 2 : De l'idéologie du titre**

A l'instar d'une œuvre entière, le titre se comporte comme un réceptacle d'idéologie. L'écrivain étant avant tout un acteur de sa société peut se retirer

derrière son titre pour faire une dénonciation, exprimer une vision ou une philosophie. Par ailleurs, le titre peut aussi fonctionner comme un vecteur d'engagement, la marque d'une culture et l'expression d'une identité. C'est en résumé cette particularité du titre qui sera examinée dans ce chapitre.

### **Chapitre 3 : Le titre comme vecteur de positionnement dans le champ**

#### **littéraire**

Le champ littéraire est le lieu par excellence des luttes, des bouleversements et de l'imposition des modèles.

En dehors de toute préoccupation artistique, un titre peut être aussi la manifestation d'une rupture contre la tradition et la quête d'une renommée.

Ce dernier chapitre va, par conséquent, servir de cadre pour illustrer cette quête du titre.

## CONCLUSION

Il n'est plus à démontrer que l'œuvre littéraire a une ossature composite en ce sens qu'elle se présente comme un tissu composé d'un paratexte et d'un cotexte. Premier signe perceptible sur l'œuvre, le titre s'avère un élément indispensable et joue un rôle symbolique dans sa vie comme le nom propre chez une personne. Vraisemblablement, il ne peut pas se substituer à l'œuvre qui, par ailleurs, est un univers aussi complexe que polymorphe. Toutefois, l'on ne saurait l'en détacher car même si les souvenirs de lecture venaient à s'envoler, seul le titre reste l'élément mnémotechnique permettant d'évoquer et d'invoquer l'œuvre.

Dans ce travail, il a été question de montrer combien, malgré son importance et ses implications sur la signification de l'œuvre, le titre a été pendant longtemps un élément très négligé ou ignoré par les différentes disciplines ou approches d'étude de l'œuvre au profit de sa forme et de ses composantes telles que le personnage, le thème, le cadre spatiotemporel, le style, etc. C'est aussi une occasion pour mettre en exergue l'engouement scientifique qu'il suscite depuis quelques années grâce à l'essor de la linguistique et de la narratologie ayant permis la naissance de la titrologie.

En tant que signe linguistique, discours et message codé, le titre représente une clef d'interprétation de l'œuvre du point de vue sémantique, pragmatique, syntaxique et sigmatique. Il est, par conséquent, en mesure de servir légitimement de cadre à l'étude de l'œuvre puisqu'il répond à un art et demeure au centre d'intérêt de tous les actes concourant successivement à sa création, à sa diffusion et à sa réception.

Dans le champ littéraire béninois, tout comme ailleurs, cette problématique et l'intérêt qu'elle porte restent à valoriser. C'est ce qui a été à

l'origine du choix du sujet : « **Typologie et fonction du titre chez Daté Barnabé-Akayi et Florent Couao-Zotti** ».

Bien évidemment, la réflexion menée autour de ce sujet n'est qu'un rapport d'étape, sinon une transition pour déboucher sur un vaste chantier. Il paraît donc juste de signaler qu'il se peut qu'il connaisse à la longue des modifications dans le sens de l'augmentation du corpus qui, dans une perspective globale, diachronique voire comparée, tiendra compte des trois périodes que compte la littérature béninoise des origines à nos jours. Ce qui pourra, dès lors, permettre de tirer des conclusions de portée générale sur la problématique du titre ; sa typologie et ses fonctions dans cette littérature.

# V- BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

## I- LE CORPUS

### 1- Les œuvres de Daté Barnabé-Akayi

- BARNABE-AKAYI, Daté, *L'affaire Bissi. Il y a mieux que la neige...* (nouvelle), Cotonou, Plumes Soleil, 2009, 152 p.
- BARNABE-AKAYI, Daté, *Quand Dieu a faim* (théâtre), Cotonou, Plumes Soleil, 2010, 96 p.
- BARNABE-AKAYI, Daté, *Amour en infraction* suivie de *Les confessions du PR* (théâtre), Cotonou, Plumes Soleil, 2010, 63 p.
- BARNABE-AKAYI, Daté, *Même l'amour saigne* (nouvelle), Cotonou, Plumes Soleil, 2012, 96 p.
- BARNABE-AKAYI, Daté, *Errance chenille de mon cœur* (roman), Cotonou, Plumes Soleil, 2015, 196 p.
- BARNABE-AKAYI, Daté, *Le chroniqueur du PR* (théâtre), Cotonou, Plumes Soleil, 2016, 77 p.

### 2- Les œuvres de Florent Couao-Zotti

- COUAO-ZOTTI, Florent, *Ce soleil où j'ai toujours soif* (théâtre), Paris, L'Harmattan, 2000, 47 p., (1ère publication en 1995)
- COUAO-ZOTTI, Florent, *L'homme dit fou et la mauvaise foi des hommes* (nouvelle), Paris, Le Serpent à Plumes, 2000, 190 p.
- COUAO-ZOTTI, Florent, *Le collectionneur de vierges* (théâtre), Paris, Ndzé, 2004, 76 p.
- COUAO-ZOTTI, Florent, *Le cantique des cannibales* (roman), Paris, Le Serpent à Plumes/ Editions du Rocher, 2004, 263 p.
- COUAO-ZOTTI, Florent, *Poulet-bicyclette et Cie* (nouvelle), Paris, Gallimard, 2008, 216 p.

- COUAO-ZOTTI, Florent, *La traque de la musaraigne* (roman), Paris, Jigal, 2014, 216 p.

## **II- AUTRES OUVRAGES LITTÉRAIRES PUBLIÉS PAR LES AUTEURS DU CORPUS**

### **1- Cas de Daté Barnabé-Akayi**

- BARNABE-AKAYI, Daté, *Noire comme la rosée* (poésie), Cotonou, Plumes Soleil, 2011, 84 p.

- BARNABE-AKAYI, Daté, *Lire cinq poètes béninois* (essai), Cotonou, Editions Plumes Soleil, 2011, 242 p.

- BARNABE-AKAYI, Daté, *Solitude mon s* (poésie), Cotonou, Plumes Soleil, 2012.

- BARNABE-AKAYI, Daté, *Tristesse ma maîtresse* (poésie), Cotonou, Plumes Soleil, 2012, 80 p.

### **2- Cas de Florent Couao-Zotti**

- COUAO-ZOTTI, Florent, *Notre pain de chaque nuit* (roman), Paris, Le Serpent à Plumes, 1998, 246 p.

- COUAO-ZOTTI, Florent, *La diseuse de mal-espérance* (théâtre), Paris, L'Harmattan-Ndzé, 2001, 87 p.

- COUAO-ZOTTI, Florent, *Instincts primaires...combats secondaires* (théâtre), in *Liban, écrits nomades*, Bruxelles, Lansman, 2001.

- COUAO-ZOTTI, Florent, *Charly en guerre*, (Jeunesse), Paris, Ed. Drapper, 2001, 160 p.

- COUAO-ZOTTI, Florent, *La sirène qui embrassait les étoiles* (nouvelle), Cotonou, Ruisseaux d'Afrique, 2003, 24 p.

- COUAO-ZOTTI, Florent, *Certifié sincère* (théâtre), Cotonou, Ruisseaux d'Afrique, 2004, 88 p.

- COUAO-ZOTTI, Florent, *Retour de tombe* (nouvelle), Nantes, JocaSeria, 2004, 63 p.

- COUAO-ZOTTI, Florent, *Les fantômes du Brésil* (roman), Paris, UBU éditions, 2006, 186 p.
- COUAO-ZOTTI, Florent et al., *La petite fille des eaux*, (collectif), Paris, Ndzé, 2006, 94 p.
- COUAO-ZOTTI, Florent, *Terreur à Cotonou* (polar) : *vol.1 Le dealer manchot*, Cotonou, Star Editions, 2008, 187 p.
- COUAO-ZOTTI, Florent, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire* (roman), Paris, Ed. Le Serpent à Plumes, 2010, 205 p.
- COUAO-ZOTTI, Florent, *Gbêhanzin* (bande dessinée, ill. Constantin Adadja ; idée originale de Sonia Houenou de Couao-Zotti), Cotonou, Laha Editions, 2014, 94 p.
- COUAO-ZOTTI, Florent, *Western Tchoukoutou* (roman), Paris, Gallimard, 2018, 176 p.

### **III- ARTICLES ET ESSAIS SUR LA TITROLOGIE**

#### **1- LES ARTICLES**

- AUBERT GILLET, Stéphanie, « Définition d'une poétique à partir de l'examen des pages de titre : un corps réformé », *Troisième cycle romand de littérature française*, janvier 2005, [[www.unige.ch>lettres>frans.>data](http://www.unige.ch>lettres>frans.>data)], (page consultée le 25/01/18)
- BARTHES, Roland, « Rhétorique de l'image », in *Communications* 4, 1964, pp. 40-51.
- BASTIAENSEN, Michel, « Littérature, presses et titres », in *Enjeux, revue didactique du français*, n°1,1982, pp. 68-85.
- BIASI, Pierre-Marc (de), « L'horizon génétique », *Les manuscrits des écrivains*, Paris, Hachette/CNRS Editions, 1993, pp. 238-259.

- CALBRIS Geneviève, « Structures des titres et des enseignes », in *Le français dans le monde*, n°166, 1982, pp. 26-55.
- COUEGNAS, Nicolas, « La trilogie nordique de Mohammed Dib : de l'œuvre aux titres, un parfum sémantique et tensif », in *Protée*, 36(03), pp. 67-77., [<https://www.erudit.org>], (page consultée le 27/02/18)
- DUCHET, Claude, « *La fille abandonnée* et *La bête humaine*, éléments de titrologie romanesque », in *Littérature*, n°12, décembre 1973, pp. 49-73.
- FARCY, Gérard-Dénis, « L'adaptation dans tous ses états », in *Poétique*, n°96, novembre 1996, pp. 387-414.
- GOLDENSTEIN, Jean-Pierre, « Lire des titres », in *Le français dans le monde*, n°0186, 1990, pp.96-98.
- LEMELIN, Jean-Marc, « L'institution littéraire et la signature », in *Voies et Images*, Vol.6, n°3, 1981, pp. 409-433, [<https://www.erudit.org/revues/1981-v...>], (page consultée le 09/09/16)
- MITTERAND, Henri, « Les titres des romans de Guy des Cars », in *Sociocritique*, Paris, Nathan, 1979, pp. 89-97.
- PAQUIN, Nicole, « Sémiotique interdisciplinaire : le titre des œuvres : un « titulus » polyvalent », *Protée*, 36(03), 2008, pp. 5-10 [<https://www.erudit.org>], (page consultée le 24/02/18)
- ROY, Marx, « Du titre littéraire et de ses effets de lecture », *Protée*, Vol.36, n°3, 2008, pp. 47-56 [<https://www.erudit.org>], (page consultée le 16/08/16)
- RICARDOU, Jean, « Naissance d'une fiction », in *Nouveau roman : hier, aujourd'hui*, tome 2, U.G.E., n° 725,1972, pp. 379-392.
- RICARDOU, Jean, « La fiction à mesure », in *Nouveaux problèmes du roman*, Paris, Seuil, 1978, pp. 244-351.

- TRAORE, Sidiki, « Typologie et attractivité des titres des romans burkinabè », in *Sciences du langage : articulations, désarticulations, réarticulations*, Ed. Publibook, 2017, pp. 21-50.

- PEÑALVER VICEA, Maribel, " Le titre est-il un désignateur rigide ? ", in Iñarrea (I.) & M.-J Slinero (dir.), *El texto como encrucijada. Estudios franceses y francofonos*, 2003, vol.2, pp. 251-258. [<https://dialnet.unirioja>], (page consultée le 02/02/18)

- VIGNIER Gérard, « Une unité discursive restreinte : le titre. Caractérisation et apprentissage », *Le français dans le monde*, n°156, 1980, pp. 30-60.

## 2- LES ESSAIS

- BESA CAMPRUBI, Josep, *Les fonctions du titre*, Presses Universitaires de Limoges, 2002, 36 p.

- BIASI, Pierre-Marc (de), Marianne, JAKOBI et Ségolène LE MEN, dir., *La fabrique du titre : nommer les œuvres d'art*, Paris, CNRS Editions, 2012, 457 p.

- BOKIBA, André-Patient, *Le paratexte dans la littérature africaine francophone : Léopold Sédar Senghor et Henri Lopès*, Paris, L'Harmattan, 2006, 186 p.

- BORESDON, Bernard, *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris, PUF, 1997, 278 p.

- GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987, 288 p.

- GOLDENSTEIN, Jean-Pierre, *Entrées en littérature*, Paris, Hachette, 1990, 126 p.

- GRIVEL, Charles, *Production de l'intérêt romanesque*, The Hague-Paris, Mouton, 1973, 428 p.

- HOEK, H., Léo, *La marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, Paris-New-York, Mouton Editeur, 1981, 368 p.
- MARIN, Louis, *Etudes sémiologiques. Ecritures, peintures*, Paris, Klincksieck, 1972, 324p.
- MONCELET, Christian, *Essai sur le titre en littérature et dans les arts*, Le Cendre, Editions Bof, 1972, 229 p.
- REY-DEBOVE, Josette, *Le métalangage*, Paris, Le Robert, 1978, 318 p.

#### **IV- ŒUVRES LITTÉRAIRES, OUVRAGES THÉORIQUES ET ÉTUDES CRITIQUES**

##### **1- Œuvres littéraires (roman, poésie, théâtre, conte et légende)**

- ADONON, Sophie, *Le sourire macabre*, Nantes, Editions Amalthée, 2011, 128p.
- AGBAZAHOU, Apollinaire, *La bataille du trône : tragi-comédie en trois actes*, Cotonou, Editions Plumes Soleil, 2010, 55 p.
- AGBAZAHOU, Apollinaire, *Le gong a bégayé*, Cotonou, Editions Plumes Soleil, 2011, 63 p.
- BARTHES, Roland, *S/Z*, Paris, Seuil, 1970, 278 p.
- BHELY-QUENUM, Olympe, *Un piège sans fin*, Paris, Ed. Stock, 1960, 284 p.
- BHELY-QUENUM, Olympe, *Les appels du Vodun*, (version revue et corrigée par l'auteur), Cotonou, Ed. Phoenix Afrique, 2007, 513 p.
- COLLECTIF, *14, pas 11*, in Collectif *14, pas 11*, Cotonou-Lomé, Editions Plurielles /Awoudy Editions, 2015, pp : 15-55.
- COUCHORO, Félix, *L'Esclave*, Paris, La Dépêche africaine, 1929, 276 p.
- GOMEZ, Koffi, *Dogucimi ou la femme qui défia le roi, le prince et la mort*, Lomé, Ed. Haho, 1995, 84 p.
- HAZOUME, Paul, *Dogucimi*, Paris, Larose, 1938, 511 p.

- HUGO, Victor, *Les contemplations*, Paris, Editions Spinnelle, 2011, 220 p., (1<sup>ère</sup> parution en 1856)
- KAKPO, Mahougnon, *Les épouses de Fa: récits de la parole sacrée au Bénin*, Paris Ed. L'Harmattan, 2008, 100 p.
- LAYE, Barnabé, *Requiem pour un pays assassiné*, Paris-Montréal, Ed. L'Harmattan, 1999, 68 p.
- LOPES, Henri, *Le pleurer-rire*, Paris, Présence africaine, 1982, 315 p.
- ORWELL, George, *1984*, (Traduction française par Amélie Audibert.), Paris, Gallimard, 1972, 448 p., 1<sup>ère</sup> parution en Anglais en 1950.
- PLIYA, Jean, *L'arbre fétiche*, Yaoundé, Editions CLE, 1971, 92 p.
- PLIYA, Jean, *La secrétaire particulière*, Yaoundé, Editions CLE, 1973, 109 p.
- QUENUM, Maximilien, *Trois légendes africaines*, Paris, Présence Africaine, 1985, 105 p.
- TOSSOU, Pascal Okri, *Syram*, Cotonou, CAAREC Editions, 2012, 128 p.
- ZINSOU, Edgard Okiki, *Le remaniement*, Cotonou, Impr. Copef, 2006, 177 p.

## **2- Ouvrages théoriques et études critiques**

- BARTHES, Roland, *L'aventure sémiologique*, Paris, Ed. Points/Seuil, 1985, 359 p.
- BERZEEZ, Daniel et al., *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin, 2005, 217 p.
- BOURDIEU, Pierre, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, 1992, Seuil, 562 p.
- BUTOR, Michel, *Essais sur le roman*, Paris, Gallimard, 1992, 184 p.
- DURAND GUIZIOU, Marie-Claire, « L'onomastique, l'onomatopée et le roman », *Actas do XX congresso internacional de ciencias onomásticas*, Santiago, 1999. [[www.webs.ulpgc.es/canatlantico/pdf](http://www.webs.ulpgc.es/canatlantico/pdf) ], (page consultée le 20/11/16)

- EICHEL-LOJKINE, Patricia, *Lire contre l'auteur*, (sous la direction de Sophie Rabau), Presses Universitaires de Vincennes, 2012, 215 p.
- ESCARPIT, Robert, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, 1968, 128 p.
- GARDES-TAMINES, Joëlle, *La stylistique*, Paris, Armand Colin, 1997, 207 p.
- GENETTE, Gérard, *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982, 474 p.
- GOLDMANN, Lucien, *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1964, 378 p.
- GOUVARD, Jean Michel, *La pragmatique : outils pour l'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin, 1998, 185 p.
- GREIMAS, Algirdas-Julien, *Sémantique structurale*, Paris, PUF, 1986, 262 p.
- HUISMAN, Denis, *L'esthétique*, Paris, PUF, 1967, 128 p.
- JAUSS, Hans, Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1990, 336p.
- JOUVE, Vincent, *La poétique du roman*, Paris, Armand Colin, 2003, 192 p.
- KAKPO, Mahougnon, *Introduction à une poétique du Fa*, Cotonou, Les Editions des Diasporas/Editions du Flamboyant, 2006, 176 p.
- KOUDJO, Bienvenu, *Pour une nouvelle taxinomie de la parole littéraire en Afrique : problématique des genres de la littérature orale*, Lomé, Editions Awoudy, 2015, 167 p.
- KOVÁCS, Ilona, (dir.), *Introduction aux méthodes des études littéraires*, 2006, 146 p., (En ligne), in [mek.oszk.hu](http://mek.oszk.hu)>...

- LAMBIOTTE, Carine, « La dimension publicitaire du livre », <https://sharepoint.uclouvain.be>, (page consultée le 27/07/18)
- LEGRO CHAPUIS, Elisabeth, « Le jeu des noms : de l'onomastique chez Roger Vailland », [<http://www.roger-vailland.com>], (page consultée le 20/11/16)
- MEIZOZ, Jérôme, *La fabrique des singularités : postures littéraires II*, Genève, Slatkine Erudition, 2011, 282 p.
- MEYER, Michel, *La rhétorique*, Paris, PUF, 2004, 126 p.
- PATILLON, Michel, *Elément de rhétorique classique*, Paris, Nathan, 1996, 158 p.
- PIAGET, Jean, *Le structuralisme*, Paris, PUF, 1968, 127 p.
- PLANA, Muriel, *Roman-théâtre-cinéma, adaptations, hybridations et dialogues des arts*, Paris, Bréal, 256 p.
- PLATON, *Cratyle*, (présentation et traduction inédite de Catherine Dalimier), Paris, Ed. Flammarion, 1999, 317 p.
- POULAIN, Elfie, *Approche pragmatique de la littérature*, Paris, L'Harmattan, 2006, 164 p.
- RIFFATERRE, Michel, *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion, 1978, 365 p.
- SCHUWER, Philippe, « L'auteur, l'éditeur, le lecteur », in *Communication et langages*, n°068, 1986, pp. 05-13.
- TOSSOU, Okri Pascal, « Le péri-texte comme clôture de sens ? Aspects de la préface en littérature française », in *Métadiscours*, Cotonou, Edition GAS-PLUS, 2014, pp. 07-25.

## V- ESSAIS ET ETUDES CRITIQUES SUR LA LITTERATURE BENINOISE

- AGBAZAHOU, Apollinaire, *Daté Atavito Barnabé-Akayi, des horizons osés et contagieux*, (Essai), Cotonou, Laha Editions, 2016, 243 p.
- HUANNOU, Adrien, *La littérature béninoise de langue française*, Paris, Karthala-ACCT, 1984, 326 p.
- HUANNOU, Adrien, « Approche générale et historique de la littérature béninoise. », in *Notre librairie*, n°124, octobre-décembre 1995, pp.10-21.
- HUANNOU, Adrien, (Textes réunis et présentés par), *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, 138 p.
- KAKPO, Mahougnon, (Textes réunis et présentés par), *Voix et voies nouvelles de la littérature béninoise*, (Textes réunis et présentés par), Cotonou, Les Editions des DIASPORAS, 2011, 276 p.
- MEDEHOUEGNON, Pierre, *Le théâtre francophone de l'Afrique de l'ouest des origines à nos jours (Historique et analyse)*, Cotonou, CAAREC Editions, (coll. Etudes), 2010, 387 p.
- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, *Le Bénin littéraire : 1980-1999*, Association des Ecrivains et Gens de Lettres du Bénin (A.E.G.L.B), Cotonou, 1999, p.61, in <https://core.ac.uk/download/pdf/>, (page consultée le 27/07/18).
- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, « Florent Couao-Zotti ou l'envers de la réalité », in *Notre librairie*, n°146, octobre-décembre 2001, pp.30-32.
- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, « Florent Couao-Zotti, *Notre pain de chaque nuit* », in *Notre librairie*, n°146, octobre-décembre 2001, p.33.
- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, « Ce dur appel à l'espoir : *L'homme dit fou et la mauvaise foi des hommes* de Florent Couao-Zotti », in *La nouvelle tribune*, n°6 du mardi 06 novembre 2001, p.7; n°7 du mercredi 07 novembre 2001, p.7.
- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, « Florent Couao-Zotti, *Le cantique des cannibales* », in *Notre librairie*, n°155-156, juillet-décembre 2004, p.235.

- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, « *Poulet-bicyclette et Cie* de Florent Couao-Zotti », in *La nouvelle tribune*, n°1539 du lundi 27 octobre 2008, p.6.
- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, « *Poulet-bicyclette et Cie*, un nouveau recueil de dix nouvelles de Couao-Zotti », in *La Presse du jour*, n°0772 du vendredi 31 octobre 2008, p.9.
- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, *Le Bénin littéraire : 1999-2012*, Cotonou, Star Editions, 2013, 182 p.
- VIGNONDE, Jean-Norbert, « Les précurseurs : Félix Couchoro, Paul Hazoumé », in *Notre librairie*, n°124, octobre-décembre 1995, pp. 66-75.

## **VI- MEMOIRES ET THESES CONSULTES**

- BAVEKOUMBOU, Marius, *Sémiotique textuelle et titrologie : interactions sémantiques entre titres et œuvres dans Le grand malentendu de Yasmina Khadra*, thèse de doctorat de l'Université de Limoges, 2016, 375p., in [unilim.archives-ouvertes.f](http://unilim.archives-ouvertes.f)
- BERGERON, Carlos, *Le titre comme unité rhétorique de la narration*, mémoire de maîtrise en études littéraires, Université de Québec à Chicoutimi, 1993, 160 p., in [constellation.uqac.ca](http://constellation.uqac.ca).
- DETONGNON, Mètondjangninou, *Relations transtextuelles et visées esthétiques de l'adaptation théâtrale du roman Doguicimi de Paul Hazoumé par l'écrivain togolais Koffi Gomez*, mémoire de maîtrise en lettres modernes, Université d'Abomey-Calavi, 2014, 89 p.
- NJOH KOME, Ferdinand, *Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones*, thèse de doctorat en sciences du langage Université Rennes 2 ; Université Européenne de Bretagne, 2009, 442 p., in <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel.00458211>

- TCHAOU, D. Paterné, *L'Expression de la violence dans le théâtre de Florent Couao-Zotti*, mémoire de maîtrise en lettres modernes, Université d'Abomey-Calavi, 2015, 98 p.
- ZAKRI, Khalid, *Etude des incipits et des clausules dans l'œuvre romanesque de KachidMimouni et celle de Jean-Marie Le Clézio*, thèse de doctorat de littérature française, Université Paris XIII, UFR des Lettres et des Sciences de l'Homme, 1998, 336 p. , in [www.limag.refer.org>thèses>zekri](http://www.limag.refer.org/theses/zekri).
- ZINLI, Wenceslas, *L'anticonformisme dans le théâtre de Daté Barnabé-Akayi et de Rodrigue Norman*, mémoire de maîtrise en Lettres Modernes, Université d'Abomey-Calavi, 2015, 62 p.

## VII- DICTIONNAIRES ET LEXIQUES CONSULTÉS

- Dictionnaire *Larousse* en ligne, in [www.Larousse.fr](http://www.Larousse.fr)
- *Le Nouveau petit Robert de la langue française*, Edition 2009.
- *Dictionnaire des symboles*, Editions Robert Laffont / Jupiter, Paris, 1986.
- *Dictionnaire Universel de Français*, 2008, (5<sup>e</sup> Ed, revue, corrigée et mise à jour).
- ABAD, Valérie et Isabelle, COMPIEGNE, *Langage et publicité : lexique de communication publicitaire*, Bréal Editions, 1992, 111 p.
- CHARAUDEAU, Patrick et Dominique, MAINGUENEAU, dir., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, 675 p.
- Ducrot, Oswald et Tzvetan Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, 480 p., in [https://monoskop.org>images>Ducrot](https://monoskop.org/images/Ducrot)
- Hébert, Louis, *Dictionnaire de sémiotique générale*, in <http://signosemio.com/documents/dictionnaire-semiotique-generale.pdf>

- MORIER, Henri, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1989, 1360 p.
- VAILLANT, Pascal, *Glossaire de sémiotique*, in [Pascal.Vaillant@Lapostenet](mailto:Pascal.Vaillant@Lapostenet)

# TABLE DES MATIERES

Dédicace .....	i
Remerciements .....	ii
Introduction .....	01
I - Problématique du sujet et objectif de la recherche .....	04
1- Sujet .....	04
2- Présentation du corpus .....	12
3- Problématique .....	14
4- Objectifs .....	15
5- Hypothèses d'étude .....	16
II - Revue de littérature .....	17
III - Méthodologie .....	25
IV - Plan détaillé et commenté .....	27
1- Plan.....	27
2- Commentaire .....	28
Conclusion .....	32
V- Bibliographie indicative .....	34